



TROPHEE INTERREGIONAL JEUNES

15 et 16 MARS 2025

Informations et règlement particulier

ACCUEIL-HORAIRES

- Samedi 16 mars 2025

- **SIMPLE jusqu'aux finales incluses**

- ✓ Accueil des joueurs au gymnase de **Kerjouanneau** : **8H30**
- ✓ Début des matchs : **9H30**

- Dimanche 16 mars 2025

DOUBLES DAMES ET DOUBLES HOMMES

- ✓ Accueil des joueurs au gymnase de **Kerjouanneau** : **8H00**
- ✓ Début des matchs : **8H30**

CATEGORIES-TABLEAUX

CATEGORIES : **POUSSIN1, POUSSIN2, BENJAMIN1, BENJAMIN2, MINIME1, MINIME2**

- Les benjamins classés au minimum **D9 en simple et P10 en double**.
- Les minimes classés au minimum **D8 en simple et D9 en double**.
- ✓ Inscriptions possibles dans 2 tableaux.
- ✓ Les simples et les doubles se dérouleront en poules, puis éliminations directe
- ✓ Toutes les finales des simples se joueront le samedi.
- ✓ Tous les doubles dames et doubles hommes auront lieu le dimanche.
- ✓ Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses poussins, benjamins et minimes en possession d'une licence FFBaD pour la saison 2024-2025.

GYMNASE

Complexe Sportif de **Kerjouanneau 12**
terrains
Rue de Kerjouanneau-29300QUIMPERLE

INSCRIPTIONS

- ✓ **Inscriptions** et règlement sur Badnet à l'adresse suivante:

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=29319>

- ✓ Les droits d'engagement :

15,00€ pour 1 tableaux et

20,00€ pour deux tableaux

- ✓ Aucune inscription ne sera prise par courrier et téléphone.
- ✓ Le tirage au sort des tableaux sera effectué au plus tard le mardi 11 mars 2025.
- ✓ Tout forfait non justifié intervenant après le tirage ne sera pas remboursé.

RESTAURATION

Un service de restauration sera proposé dans le gymnase, notamment:
CROQUES MONSIEUR, SANDWICHS, GATEAUX, BOISSONS CHAUDES ET FROIDES

HOTEL

NOTREPARTENAIRE

HôtelIBIS

Tél:0298391800

Kervidanou

29300Mellac/Quimperlé

REGLEMENT PARTICULIER

Bretagne - Normandie - Pays de Loire Quimperlé - Complexe de Kerjouaneau 15 & 16 Mars 2025

Règlement particulier de la compétition

1 - Présentation :

Le tournoi, numéro 2404453 se déroulera suivant les règles de la FFBAD et du règlement TIJ établi entre les ligues Bretagne, Pays de la Loire et Normandie (cf annexe).
Les juges arbitres seront Dominique KIRY (Principal), Stéphane COQUIO et Christophe MILLET (adjoints).

2 - Participation:

Seuls peuvent être admis à participer à une étape les joueurs licenciés à la Fédération pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension.
Les joueurs extérieurs aux 3 ligues (Normandie - Pays de Loire - Bretagne) seront admis en fonction des places disponibles.
Les joueurs sélectionnés aux CEJ ne pourront pas y participer.

3- Catégories et années d'âge:

En simple, une étape TIJ est ouverte aux joueurs des années d'âge poussin 1 (1ère année), poussin 2 (2ème année), benjamin 1 (1ère année), benjamin 2 (2ème année), minime 1 (1ère année), minime 2 (2ème année).

4- Inscriptions:

Les inscriptions et paiements doivent être effectués via badnet avant le 5 mars 2025.
L'inscription est possible dans 2 tableaux.
Un joueur peut être inscrit par son club, son comité ou sa ligue.
Montant des inscriptions: 15€ pour 1 tableau, 20€ pour 2 tableaux.
Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription.
Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée dans un délai de 3 jours après la compétition (certificat médical).

5- Surclassement:

Les joueurs Minibad sont autorisés à participer.
Les poussins, benjamins, minimes 1 sont autorisés à jouer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure, sous réserve de l'article 6 ci-dessous.

6- Limites de participation :

Peuvent s'inscrire à une étape TIJ

- Les Minibad dans la catégorie Poussins 1
- Le poussins
- Les benjamins classés au minimum D9 en Simples et P10 en Doubles
- Les minimes classés au minimum D8 en simples et D9 en Doubles

L'inscription de joueurs dans une catégorie d'âge supérieur est soumise à la restriction suivante pour les benjamins et minimes : respect des critères minimaux de classement de la catégorie où ils veulent jouer.

Si les inscriptions sont plus nombreuses que ne le permettent les conditions d'organisation, les participants sont retenus selon le critère du meilleur classement par points hebdomadaire (CPPH).

7- Le tirage au sort aura lieu 7 mars 2025, avec prise en compte du CCPH au 4 mars.

8- Tableaux:

Les tableaux ne sont pas soumis à l'article 3.2.1.5 du Règlement Général des Compétitions.

Tous les tableaux débiteront par une phase de poules suivie d'une phase en élimination directe, sauf cas particulier d'une poule unique.

Tableaux de simple:

Les tableaux de simple seront constitués par année d'âge.

Cependant, si le nombre de participants d'une année d'âge est inférieur à 6, et que le nombre de participants de l'année supérieure le permet, les 2 catégories d'âge pourront être regroupées dans le même tableau.

Si le nombre de participants d'une même catégorie d'âge est très important, l'organisateur peut constituer plusieurs séries dans cette même catégorie.

Les tableaux de simple se joueront le samedi.

Tableaux de double:

Les tableaux de double sont constitués par catégorie.

Chaque étape TIJ est ouverte aux joueurs des catégories poussins, benjamins, minimes. Sur une même étape, une paire est autorisée à s'inscrire dans des catégories d'âge différentes.

Les tableaux de DH et DD se joueront le dimanche.

Il n'y aura pas de double mixte sur cette étape.

9- Organisation de l'étape: Horaires cadres

- Première journée : samedi à partir de 9h30 et jusqu'à 19h30 (dernier match lancé) ;
- Deuxième journée : dimanche de 8h30 à 16h00 (remise des récompenses incluse).

10- Modalités pratiques:

10.1 Affichage:

Le présent règlement sera affiché dans la salle de compétition, ainsi que le règlement général des TIJ BRET-PDL-NORM. Les tableaux sont affichés dans les gymnases.

10.2 Volants:

Les volants en plumes sont obligatoires pour l'ensemble de la compétition.

Ils doivent être classés au minimum en catégorie standard (liste publiée sur le site fédéral).

Ils devront être fournis à égalité par les 2 joueurs ou les 2 paires.

Le volant de référence sera le Babolat 2.

10.3 Transmission des résultats:

Le GEO réalisera l'export des résultats vers la base fédérale Poona dans les 24 heures suivant la fin de la compétition.

10.4 Accompagnateurs:

En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, les joueurs doivent être accompagnés d'au moins un représentant majeur, présent pendant la durée de la compétition.

Le représentant du joueur se doit d'être à ses côtés au moment du pointage des présents et de la vérification d'identité.

Le juge-arbitre peut interdire la compétition aux joueurs se présentant sans représentant à la compétition.

Si une délégation de responsabilité est donnée au représentant d'une autre équipe présente, celui-ci doit être attestée par une lettre écrite remise au juge-arbitre lors du pointage des présents.

10.5 Matches:

Seuls les joueurs appelés à jouer et éventuellement un ou deux coachs (avec une tenue adéquate) auront accès au plateau de jeu, ainsi que les personnes habilitées (scoreurs, arbitres et organisateurs).

Le temps de repos entre la fin d'un match et le suivant est de 20 minutes.

Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tout l'équipement nécessaire à son match.

Ce matériel ainsi que les effets vestimentaires devront se trouver dans les paniers mis à la disposition des joueurs au bord des terrains.

Une tenue de badminton conforme aux règles définies par la FFBAD est exigée sur le terrain. Les joueurs seront appelés à rejoindre la chambre d'appel avant le début de leur match avec tout leur matériel.

Les joueurs auront trois minutes de préparation entre l'appel de leur match et le début de celui-ci (test des volants compris).

Tout joueur ne se présentant pas sur le terrain après le troisième appel du match pourra être disqualifié par le Juge Arbitre .

Tout volant touchant les infrastructures sera compté faux sauf au service où il sera remis 1 fois au maximum.

Les matches se dérouleront en auto-arbitrage.

En cas de litige, tout joueur pourra faire appel au Juge Arbitre qui tranchera.

Après chaque rencontre, les joueurs se présenteront à la table pour renseigner le score sur la tablette via l'application Scorbada.

Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir le juge arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

Les décisions du juge arbitre et du comité d'organisation sont sans appel.

Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires avec l'accord du Juge arbitre afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

Seul un représentant du club, d'un comité ou d'une ligue est autorisé à poser une réclamation auprès des J.A.

Des photos et vidéos peuvent être prises pendant la compétition à destination de la presse ou pour la communication du club.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, ou accident.